



| L'économie en Alsace

Auteur : iconoval – Département intelligence
économique
Date : octobre 2008

22 avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim
tél : +33 (0)3 88 37 26 00 / fax : +33 (0)3 88 37 26 01
contact@iconoval.fr / www.iconoval.fr

Sommaire

1. L'Alsace, une région industrielle au cœur de l'Europe	p.3
2. Des secteurs tertiaires et industriels diversifiés	p.3
3. Une forte implantation étrangère	p.4
4. Le potentiel de la recherche scientifique en Alsace	p.5
5. Les chiffres clés de l'Alsace	p.6

1. L'Alsace, une région industrielle au cœur de l'Europe

Par sa position au cœur de l'Europe rhénane, l'Alsace est très ouverte sur l'international : elle est à deux heures des aéroports internationaux de Francfort et Zurich ; elle dispose de trois ports sur le Rhin, premier fleuve commercial du monde ; elle est parfaitement reliée aux grands réseaux autoroutiers d'Europe ; elle est reliée au TGV Est-Européen depuis juin 2007 et sera reliée au TGV nord-sud en 2012 avec l'ouverture du TGV Rhin-Rhône, ce qui la situera au carrefour européen des TGV.

L'Alsace est la deuxième région la plus industrialisée, la deuxième place bancaire et le troisième pôle scientifique de France. Son offre en capital-risque est en croissance. favoriser la mise en relation des disponibilités de compétences, savoir-faire, et technologies présents dans les laboratoires de recherche avec les besoins des entreprises.

Source :

INSEE - <http://www.insee.fr/fr/regions/alsace/faitsetchiffres/default.asp>

Région Alsace - <http://www.insee.fr/fr/regions/alsace/faitsetchiffres/default.asp>

2. Des secteurs tertiaires et industriels diversifiés

Le secteur tertiaire marchand est désormais le principal moteur de sa croissance ; pour autant l'Alsace demeure la deuxième région la plus industrialisée de France, derrière la Franche-Comté et devant la Picardie.

Le tissu industriel alsacien reste diversifié : aucune activité ne domine réellement et ne présente, plus que les autres, une forte proportion d'effectifs.

Les industries agricoles et alimentaires ainsi que les industries d'équipement mécaniques sont les deux premières activités alsaciennes : elles regroupent un tiers des effectifs industriels.

Quatre secteurs sont spécifiques de l'Alsace : l'industrie automobile, l'industrie textile, les équipements mécaniques et les équipements du foyer. Comparés aux emplois sectoriels de la France métropolitaine, ces secteurs sont surreprésentés.

Les branches industrielles les plus importantes sont :

Les industries agroalimentaires, surtout implantées dans le Bas-Rhin, composées en grande partie de filiales de multinationales Nestlé, Dove Europe, Mars, Wrigley mais aussi de filières traditionnelles régionales (brasseries -60 % de la production française-, vins, plats préparés...)

Les industries mécaniques, où malgré la présence de toutes les composantes, l'Alsace se spécialise dans les roulements liés à l'automobile et ses équipementiers. Les plus grands

fabricants sont INA Roulements et Timken, mais on trouve aussi dans cette catégorie Kuhn, Schlumberger ou De Dietrich ;

L'industrie automobile, à peu près également répartie sur les bassins d'emploi de Mulhouse (Peugeot), Colmar et Strasbourg (General Motors, Mercedes) ;

Les industries électriques et électroniques, spécialisées dans les télécommunications (Alcatel-Lucent) et l'électromécanique (Socomec, Hager...) ;

L'industrie textile, implantée depuis deux siècles dans le Haut-Rhin et les vallées vosgiennes. Si les grands noms comme DMC, Martel Catala (Albany) ou Boussac perdurent avec plus ou moins de difficultés, l'Alsace a su se reconvertir soit dans le très haut de gamme (Manufacture d'impression sur étoffes de Beauvillé) soit dans les textiles techniques, non-tissés notamment, pour lesquels elle représente 40 % de la production française.

L'industrie se développe également dans la chimie et, plus récemment, dans les biotechnologies et la santé. Les trois pôles de compétitivité labellisés par l'État sont révélateurs du tournant négocié par l'économie alsacienne : innovation thérapeutique, véhicule du futur et fibres naturelles.

Sources :

INSEE - <http://www.insee.fr/fr/regions/alsace/faitsetchiffres/default.asp>

DRCE Alsace - <http://www.dgtpe.fr/se/redirection.htm>

Région Alsace - http://www.region-alsace.eu/dn_economie/

3. Une forte implantation étrangère

L'Alsace a su attirer, depuis le début des années 70 et plus encore dans les années 80, de nombreux industriels étrangers ; on estime à plus de 1 000 le nombre de filiales d'entreprises étrangères implantées en Alsace.

Près du tiers (30 %) est d'origine allemande et le quart (24 %) est d'origine américaine.

Le Bas-Rhin a accueilli les deux-tiers des implantations étrangères dans l'industrie et le Haut-Rhin un tiers, en particulier des sociétés suisses de la chimie et de la pharmacie bâloise.

En 2006, l'Alsace est au premier rang des régions françaises accueillant les investissements étrangers.

Les trois-quarts des exportations industrielles de la région sont le fait de filiales de multinationales étrangères, essentiellement allemandes, suisses et américaines.

Et plus de 35 % des effectifs industriels travaillent pour un groupe étranger en Alsace, ce qui est le double de la moyenne nationale. Corollairement, on note une relative absence de grands groupes multinationaux à capitaux majoritairement français.

Peugeot a une grosse unité de production près de Mulhouse, mais de façon générale les exportations alsaciennes relevant de grands groupes français figurent exceptionnellement dans les classements de tête des vingt premiers exportateurs régionaux.

L'Alsace se caractérise donc par une moins forte proportion de PME indépendantes françaises que d'autres régions, même si elles restent industriellement et financièrement performantes. Leur taux d'exportation est en moyenne de 20 % (47 % pour les filiales de groupes étrangers).

Cette forte présence étrangère et l'histoire de l'Alsace expliquent que le secteur public est représenté dans des proportions moindres qu'au niveau national et n'emploie que moins de

6 % des effectifs industriels contre 16 % au niveau national (hors énergie et industrie agroalimentaire).

Sources :

INSEE - <http://www.insee.fr/fr/regions/alsace/faitsetchiffres/default.asp>

DRCE Alsace - <http://www.dgtpe.fr/se/redirection.htm>

4. Le potentiel de la recherche scientifique en Alsace

Forte de quatre universités et de dix grandes écoles, l'Alsace accueille environ 66 000 étudiants.

Strasbourg accueille également l'International Space University (ISU), qui a pour vocation de former les futurs cadres de l'espace, l'École Nationale d'Administration (ENA) et l'Institut Européen de Téléchirurgie de Strasbourg (EITS), qui forme en chirurgie laparoscopique des chirurgiens venus du monde entier.

Avec d'autre part 250 laboratoires de recherche et plus de 7 000 chercheurs, auxquels il faut rajouter six Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) et des Plates-Formes Technologiques (PFT) destinées à renforcer les liens formation-entreprise, l'Alsace est le troisième pôle scientifique français. Fort de 46 laboratoires et de 1 740 salariés, le CNRS est un des principaux acteurs de la recherche scientifique en région Alsace. Il faut noter également la présence de l'INSERM et de l'INRA.

Les points forts concernent les sciences de la vie et la chimie. Tous les domaines scientifiques sont cependant présents en Alsace avec un très grand éventail de spécialités.

Sources :

CNRS - http://www.alsace.cnrs.fr/points_forts.aspx

Région Alsace - http://www.region-alsace.eu/dn_economie/

5. Les chiffres clés de l'Alsace

En 2006, l'industrie alsacienne représente 4,1 % de la valeur ajoutée industrielle française. Sur la dernière décennie, la population active s'est accrue de 8 000 personnes par an.

Cette progression, conjuguée à une élévation des qualifications, a redistribué la structure sociale et professionnelle de la région. Bien que la catégorie des ouvriers demeure la plus importante, les professions intermédiaires et les cadres ont profité largement de cet essor économique et fait bénéficier l'emploi régional de qualifications supérieures et de taux horaires ou salaires proches de la référence nationale.

En termes d'effectifs, l'Alsace est la troisième région industrielle de France après la Franche-Comté et la Picardie, et a la chance de ne pas avoir pâti d'une trop grande spécialisation industrielle.

- 1 817 000 habitants au 1er janvier 2006 (3 % de la population française)
- 8 280 km² (1,5 % du territoire français)
- 30,8 % de la population alsacienne a moins de 25 ans en 2004
- 4e région exportatrice de France en 2006
- Taux de chômage (1er trimestre 2007) : 7,4 %
- 876 000 emplois dont 751 123 actifs occupés en 2005
- un quart des emplois dans l'industrie, les deux-tiers dans le secteur tertiaire
- PIB : 4e rang français (2,8 % du PIB national) en 2005 avec 26 122 euros par habitant. L'industrie alsacienne contribue pour 1/5e au produit intérieur brut (PIB) régional.
- 62 476 entreprises qui représentent 73 205 établissements au 1er janvier 2006 (ensemble des secteurs marchands)
- 63 100 travailleurs frontaliers (résidant en Alsace et travaillant en Suisse et en Allemagne) en 2006 (estimation INSEE)

- 7 244 créations d'entreprises en 2005 (créations pures, reprises et réactivations)
- Densité du réseau bancaire en 2003 :
 - Alsace : une agence pour 1 437 habitants
 - France : une agence pour 2 315 habitants

Sources :

Région Alsace - http://www.region-alsace.eu/dn_economie/economie-chiffres-cles.html

INSEE - <http://www.insee.fr/fr/regions/alsace/faitsetchiffres/default.asp>

CRCIA - <http://www.alsace.cci.fr/index.php>